



CHAMPIONNAT REGIONAL MOULINET
23 et 24 AOÛT 2025
ETANG DU PONDY



*Epreuve devant respecter le
Règlement sportif de la Commission Eau Douce de la
FFPS*



MOTS D'ACCUEIL

Mesdames, Messieurs et chers amis sportifs.

Le Comité Départemental des Pêcheurs Sportifs du Cher (18) avec la municipalité du Pondy et la fédération départementale de pêche du Cher, sommes heureux d'accueillir durant ces deux jours le championnat régional moulinet.

J'espère que vous aurez le plaisir de concourir sur ce plan d'eau d'une superficie de 34 hectares qui est situé dans un cadre naturel en plein milieu de la forêt communale du Pondy.

Je remercie toutes celles et ceux qui par leur soutien ou leur engagement feront tout pour que chacun puisse s'épanouir dans les meilleures conditions

Bonne chance et bon séjour dans notre département.

M. Jean-François JANVIER

Président du CD18

Infos SITE et SECTEURS

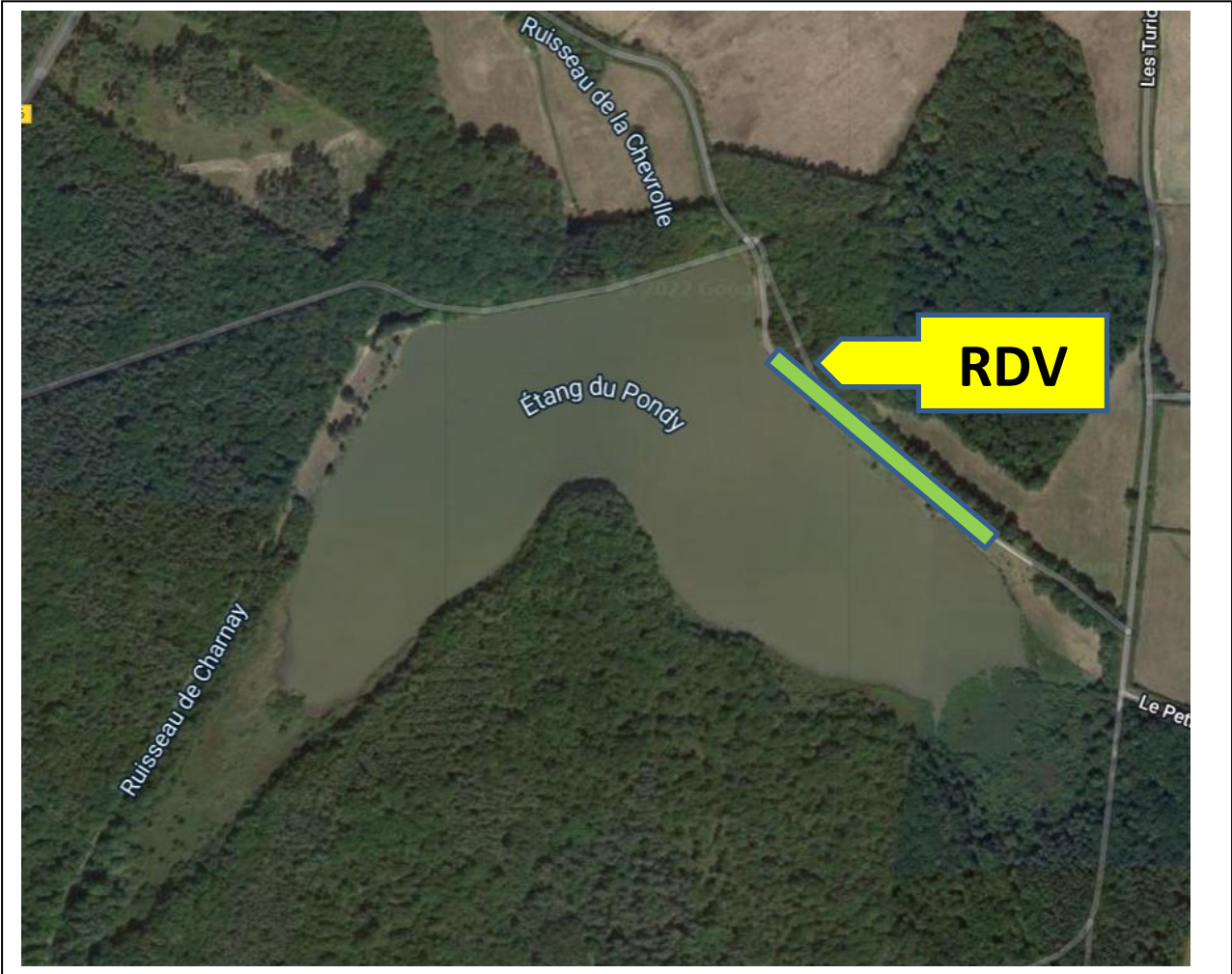
Secteurs suivant le nombre de participants

Coordonnées GPS du point de RDV : 46.794629, 2.641385

Poissons dominants	Poisson chat, carpe, brème, gardon
--------------------	------------------------------------

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	RDV	46.794629, 2.641385	NON
Secteur B	RDV	46.794629, 2.641385	NON
Secteur C	Route de St-Amand Montrond		NON

Anguille	Interdite	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Brochet	60 cm	80 cm à 1 m	Courant nul
Sandre	50 cm		
Black-bass	30 cm		



LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	8 mètres	
Amorce	12 litres	
Esches totales	1,5 litres	
Fouillis		interdit
Vers de vase		Interdit dans l’amorce
Vers de terre	0,5 litres	Non coupés

HORAIRES

	Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Rendez-vous	10 h 30	06 h 45	
Tirage au sort	11 h 30	06 h 50	
Entrée dans les box	12 h 00	07 h 00	
Début des contrôles (*)	13 h 00	08 h 00	14 h 00
Amorçage	13 h 50	08 h 50	14 h 50
Début de la manche	14 h 00	09 h 00	15 h 00
5 minutes	16 h 55	11 h 55	17 h 55
Fin de la manche	17 h 00	12 h 00	18 h 00
Palmarès			19 h 00

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Samedi	X		46°47’43.2 “N 2°38’27.1 “E
Dimanche	X		idem
Palmarès	X		idem

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de la FFPS ED	P RICARD	06 30 12 02 74	Pa.ricard@wanadoo.fr
Responsable de l'épreuve	A CORNAC	06 70 37 67 89	cornacalain@gmail.com
Forfait de dernière minute	P RICARD	06 30 12 02 74	Pa.ricard@wanadoo.fr

Règlement particulier

Permis de pêche interfédéral obligatoire

Entrainements autorisés

Prévoir une deuxième bourriche pour les carpes

Remise des poissons à l'eau après la pesée

Buvette, restauration et logements

Buvette avec possibilité de sandwiches pour les deux jours

Gites à proximité

Camping le Pont de Sagy, Bannegon

Le petit château de Laugère

L'échappé, Bannegon

Les Gallerands, Bessais le fromental

La chaume, Laugère

Village de Goule